

54ª annata Prezzu 1,40 €

C.P. 0422 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage

www.arritti.corsica

Settimanale Naziunalistu Corsu

Poursuite de nos interviews

À la rencontre des élus

Femu a Corsica

p. 4 è 5





Comment sauver un minimum de saison touristique?

La reprise des activités ce 11 mai, après deux mois de confinement, se fera sans entraîner de relance de l'activité touristique puisque les transports aériens et maritimes resteront réduits à leur plus simple expression pour au moins trois semaines encore, et ils ne reprendront ensuite que partiellement et progressivement. À condition bien sûr que le recul de la pandémie se confirme, sur l'île et hors de l'île. p.3

Confinement Le plan de la CdC p. 6 è 7 pour réussir une sortie maîtrisée



Retour sur le rapport p.8è9 « Vince contr'à u Covid-19 »

Accapu di a reddazzione

■ 30 fiori da piantà per aiutà

l'ape Terza parte è fine

Aiutate l'ape! Punite o suminate piante è arburetti per ch'elle tròvinu da manghjà, ch'ellu sia pè u nettare o l'àmacu. È quand'è vo dirascate, ùn cacciate micca tuttu! Lasciate cresce un locu salvàticu per attirà l'ape. Senza elle, simu lecchi!

L'erba barbaresca. In francese : bouillon blanc

L'erba santa. In francese : achillée de Ligurie

A scopa. In francese : bruyère. Di u so amore cuntrariatu, a canzona « Brunetta » dice chì : « Hà fattu cum'è a scopa, hà fiuritu è ùn hè granatu ». Ma i fiori muscanti di st'arburettu piàcenu assai à l'ape.

U purrione. In francese: muscari. Hè chjamatu dinù purriolu, fiore di u porru, cipulletta, cipullina, fiore di Sant'Untò... da vede nant'à u situ di a BDLC.

A cipitella. In francese : inule visqueuse. Chjamata ancu pecita, picitella, cepita, pitica, dice a BDLC.

Da leghie:

- Liste des plantes attractives pour les abeilles nant'à u situ di u ministeru di l'agricultura
- Banque de données langue corse
- Plantes de Balogna
- Fleurs du Cruzzini
- Arburi, arbe, arbigliule (PNRC, 2008)
- Fiori è Fiure : Plantes Sauvages de Corse, di Lily Figari è Pierre-Paul Grimaldi (Albiana, 2011)
- Flore des maquis de Corse, di Jacques Gamisans (Albiana, 2010) ■

NB : Articulu publicatu u 16 di maghju 2018, aghjurnatu u 19 d'aprile 2020.

Ripresa!

Dopu à 2 mesi di cunfinamenti, eccu a ripresa per tutti! U vostru settimanale, amichi lettori, hè felice di truvavi in bona salute!

ARRITTI, a sapete, hè esciutu quantunque durante sta perioda difficiule, nant'à u nostru situ: www.arritti.corsica

U pudete riceve dinù. Basta à dumandalu à l'indirizzu: arritti2@wanadoo.fr o scrivendu 5 corsu de Montera, 20200 Bastia. Stàteci sempre fidi. Lighjite è fate leghje ARRITTI! ■

Green pass

fruntiere di a Cummissione Aurupea sò chjose omancu sin'à u 15 di ghjugnu. L'aurudeputati è a mansa di funziunarii fèrmanu cunfinati in i so territorii. A Cummissione dice ch'ellu ci vole à mantene torna un mese e restrizzioni di circulazione. «Avemu u bisognu d'una messa in ballu prugressiva è cuurdunata» dice u cumunicatu di a Cummissione. «Ristabilisce u funziunamentu nurmale di u spaziu liberu di circulazione Schengen serà u nostru primu scopu quandu a situazione sanitaria a permetterà.» A restrizzione per viaghjà cuncerna tutti i Stati membri di u spaziu Schengen è i Stati assuciati, vale à dì 30 paesi. Malgratu u scunfinamentu in certi paesi, i viaghji internaziunali fermanu sempre chjosi. «Fermeranu prubabilmente chjose e fruntiere internaziunale omancu sin'à ammaestrà a pandemìa in Auropa è i Stati Uniti» dice u Centru aurupeu Reform, specialista di e rilazioni trà l'Auropa è l'Amèrica. A Russìa hà chjosu e so fruntiere dapoi u 29 di marzu. In Francia, u ministru di l'internu hà dettu chì e fruntiere cù i paesi aurupei «fermeranu chjose fin'tantu ch'ellu ci volerà.» L'Allemagna hà chjosu anch'ella e so fruntiere dapoi u 16 di marzu. L'Àustria, u Danemark, a Spagna, a Pologna, a Repùblica Cecca, è tutti i paesi aurupei. U Reame Uniti s'hè chjosu anch'ellu. A Sluvenìa dumanda un certificatu medicale à quale vole entre in u paese. Dinù l'Ukraine. In Àfrica di u Sud hè statu dichjaratu u Statu di «catastrofa naziunale» cù l'interdizzioni di viaghju. U statu d'urgenza hè statu dichjaratu u 25 di marzu in Angola, u 28 di marzu à u Botswana, u 21 di marzu à u Burkina Faso ch'hà interdettu in più di circulà à l'internu di u paese. U Cameroun, u Cap Vert, u Congo, a Côte d'Ivoire, l'Etiopìa, u Ghana, a Guinée, u Kenya, Madagascar, u Mali, u Maroccu anu fattu listessu. U Gabon s'hè chjosu à i turisti. U Niger, u Nigeria, u Rwanda, Sao Tomé, u Sénégal, a Sierra Leone, u Togo, a Tunisìa, l'Uganda, u Zimbabwe, anu pigliatu misure. In ìndia, listessu. Più o menu chjosi dinù u Pakistan, l'Afghanistan, l'Iran, u Canadà, i Stati Uniti, l'Argentina, u Bresil, a Culumbìa, u Chili, Cuba, u Salvador, u Guatemalà, u Venezuela, a Bulivìa, u Perou, l'Equateur, l'Australìa, a Nouvelle-Zélande, l'Egitta, Israel, u Liban, a Cisjordanìa, u Giappone, Haiti... è si pò cuntinuà cusì torna assai. U Covid 19 hà toccu omancu 193 paesi in u mondu è sò tutti paesi ch'anu chjosu più o menu e so fruntiere. Fora di i persunali medicali, à le volte i diplomati, o e marcanzie. L'Auropa, cù 150.000 morti ferma u cuntinente u più toccu da a pandemìa. I paesi membri anu chjosu e so fruntiere dapoi un pezzu. Pròvanu timidamente certi à sorte di u cunfinamentu. Allora, da sente quì in Corsica, chì l'isula chì conta solu una sessantina di letti in reanimazione, duverebbe apre spalancate e so porte per via di e minaccie nant'à a stagione turistica... ci hè da pienghje! U presidente di u Cunsigliu Esecutivu Gilliu Simeoni prupone ancu assai un passaportu sanitariu, chì permetterà à a ghjente ch'ùn hè micca malata di pudè vene in Corsica. U cusì dettu green pass hè a guaranzìa di mantene a prudenza sanitaria, à tempu à a ripresa di l'attività turistica. U restu un hè chè disciulime. Fabiana Giovannini.

Cap'articulu

Par François Alfonsi



Comment sauver un minimum de saison touristique?

La reprise des activités ce 11 mai, après deux mois de confinement, se fera sans entraîner de relance de l'activité touristique puisque les transports aériens et maritimes resteront réduits à leur plus simple expression pour au moins trois semaines encore, et ils ne reprendront ensuite que partiellement et progressivement. À condition bien sûr que le recul de la pandémie se confirme, sur l'île et hors de l'île.

a saison touristique 2020, même si par miracle la pandémie du Covid-19 s'éteignait soudainement, ne peut plus être sauvée. Sans avantsaison, vu les pertes d'emplois et de revenus subies dans les zones économiques pourvoyeuses de clientèle, ce qui va, mécaniquement et drastiquement, réduire le nombre de touristes potentiels prêts à prendre des vacances, nul ne peut espérer faire mieux que «sauver les meubles». Encore faudra-t-il que ceux qui viendraient quand même puissent être en situation de le faire, sans limitation sanitaire, et avec des lignes aériennes et maritimes suffisantes pour les acheminer.

Dans un premier temps, les touristes que l'on peut espérer viendraient essentiellement de France, du moins tant que les frontières entre les États continueront d'être utilisées comme autant de barrières pour limiter les échanges porteurs de risques pour la propagation du virus.

Dans ce cas, la Corse, dont la clientèle touristique est à 70% française, sera mieux lotie que les Baléares où la clientèle espagnole est très minoritaire alors qu'Angleterre et Allemagne sont les grands bassins de population d'où viennent beaucoup de leurs touristes. Quant aux îles grecques elles seront encore plus impactées.

Une hypothèse qui circule est que la réouverture généralisée des frontières de l'espace Schengen se ferait assez rapidement, au fur et à mesure que l'espace aérien, qui a perdu 95% de son trafic, serait en mesure de rouvrir des lignes.

Dans ce cas, la Corse retrouverait presque 100% de sa clientèle potentielle théorique, tandis que les Baléares et les îles grecques, fortement dépendantes du marché britannique et ouvertes à un tourisme venu de loin, notamment d'Asie, resteront comparativement plus handicapées. Mais, nécessité faisant loi, le Brexit pourrait bien être occulté vu les intérêts économiques en jeu!

Cependant, autoriser à nouveau les transports ne suffira pas: encore faut-il qu'il reste des clients potentiels prêts à prendre l'avion ou le bateau pour venir passer des vacances en Corse. Or cette demande trouvera deux freins colossaux: le risque sanitaire et la crise économique.

Les effets de la crise économique seront les mêmes pour tous. Les Français comme tous les Européens en général, seront davantage casaniers et resteront beaucoup en France. D'ailleurs plusieurs responsables politiques les ont déjà avertis qu'ils ne pourraient probablement pas voyager plus loin. Mais iront-ils jusqu'en Corse aussi facilement? Psychologiquement prendre une voiture avec les siens est moins angoissant que s'engager dans un voyage vers une destination plus lointaine comme la Corse.

La première condition à remplir pour espérer attirer ceux qui vont pouvoir prendre des vacances cet été, malgré la crise économique générale, c'est que la Corse soit considérée comme une « zone verte », un territoire où le risque de contracter le virus est réduit à zéro ou presque. C'est même une condition sine qua non.

Le paradoxe, si le confinement et le déconfinement progressif sont réussis sur l'île et font disparaître toute circulation du virus au sein de la population résidente, ce que l'on peut raisonnablement espérer, c'est que le danger viendra justement des premiers touristes dont certains pourraient être des porteurs inconscients du virus.

C'est pourquoi l'Assemblée de Corse s'est prononcée pour l'instauration d'un «green pass», une sorte de passeport sanitaire à présenter au moment de prendre le bateau ou l'avion, pour garantir une Corse durablement «Covid free», et donc une destination sans risque sanitaire pour ses visiteurs.

Cette proposition du Président du Conseil Exécutif est âprement discutée, combattue par l'opposition, vilipendée avec virulence par le représentant des hôteliers de l'extrême sud qui lui reproche de mettre une barrière supplémentaire à la venue des touristes.

Mais leur vision est erronée, à tous points de vue. Vu de Corse, refuser cette précaution qui peut empêcher un rebond de l'épidémie, serait d'une imprudence folle. Et vu «côté touristes» elle est aussi nécessaire car assurer un minimum de saison en Corse suppose de renouer avec tous les bassins d'émission de clientèle, notamment le bassin parisien qui est «zone rouge» et dont les touristes ne pourront partir sans avoir rassuré sur le risque qu'ils font courir de relance de l'épidémie là où ils se rendent.

Les temps sont difficiles et il faut gérer des incertitudes. Peut-être l'épidémie sera passagère et on pourra alors lever le dispositif. Mais il est impératif de le mettre en place pour espérer une relance minimum avant que n'arrive la pleine saison.

n° 2652 • 14 di maghju 2020 ARRITTI • 3



Particulièrement investie sur le terrain social, Paula Mosca est élue Femu a Corsica. Enseignante auprès de jeunes enfants, bénévole auprès d'associations caritatives, elle œuvre avec d'autres au chevet des plus démunis. Elle siège dans plusieurs organismes de la Collectivité de Corse et fait le point pour nos lecteurs de son action dans sa région de Cervioni.

e contexte de crise aggrave les inégalités, quelles sont les besoins sur le ■terrain?

Le caractère inédit de cette pandémie a été extrêmement violent, nous n'étions pas préparés. Le manque de réactivité de l'État et la brutalité de la communication du confinement a mis la population dans la peur et l'incertitude vis-à-vis d'un événement qui semblait irréel. Dès que l'on a compris que le confinement allait durer plus de quinze jours, il est apparu de manière certaine que la situation allait aggraver les inégalités. Les besoins sont énormes, qu'ils soient alimentaires ou psychologiques. À l'issue du confinement, il faut avant tout réaliser que si une catastrophe a été évitée d'un point de vue sanitaire, la Corse a été durement touchée d'un point de vue social et économique et que les jours, mois et peut-être années à venir vont être très difficiles.

Quelles initiatives avez-vous prises pour soutenir les personnes les plus en difficultés?

J'ai essayé de répondre aux inquiétudes des acteurs économiques qui me sollicitaient en les dirigeant vers les mesures exceptionnelles mises en place par la CdC au travers du rapport «Vince contr'à u Covid-19».

Sur le terrain, il a fallu être très réactif malgré les mesures de confinement qui limitaient nos actions. Dès les premiers jours, nous avons, avec l'association dans laquelle je suis membre à Cervioni, participé aux différentes cagnottes organisées pour venir en aide aux hôpitaux de Corse. Parallèlement, je me suis investie en tant que bénévole dans la banque alimentaire agricole de Corse (la seule de France) à l'initiative de François-Xavier Ciccoli, que je voudrais ici féliciter sans oublier les nombreux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de l'opération. Saluons également l'élan de générosité de tous les agriculteurs donateurs sans qui rien n'aurait été possible et l'Odarc à leurs côtés au travers d'opérations de rachats de bovins et de fromages.

J'ai participé à la distribution des paniers alimentaires avec les restos du cœur et là aussi je voudrais remercier Denise Pallini pour son engagement auprès des plus démunis, son dynamisme, sa disponibilité, sa réactivité et sa joie de vivre. Enfin, Maria Petra et Lauretta ont réalisé des centaines de masques que l'on a distribués dans la microrégion aux personnes âgées et aux personnes les plus vulnérables.

Deux mots du plan d'urgence du président du Conseil Exécutif?

Le Conseil Exécutif de Corse a immédiatement pris en considération la gravité de la situation et a été à la hauteur des attentes de la population. Sur le plan sanitaire et social,

Paula Mosca

« Per ammaistrà u nostru destinu »



les services de la Collectivité sous la présidence de Bianca Fazi ont permis la continuité des missions et paré les situations d'urgence avec une réactivité qu'il faut saluer.

Le conseil Exécutif dans son ensemble a répondu de manière adaptée aux spécificités de notre tissu économique, social et agricole. Les différents offices et agences ont élaboré des dispositifs d'urgence en les adaptant aux spécificités du territoire, dans le droit fil de notre politique depuis des années. Cela montre notre capacité à innover à l'échelle d'un territoire. C'est à cette échelle qu'il faut repenser la production alimentaire et la production des biens nécessaires à la vie.

Comme enseignante, il a fallu aussi s'organiser pour maintenir un suivi pédagogique?

Il a fallu réinventer un fonctionnement. Là aussi, je voudrais saluer mes collègues et amis enseignants, l'engagement des professeurs, des équipes pédagogiques, des personnels des écoles, collèges et lycées et des parents qui ont répondu à la gravité de la situation et ont mis en place de manière exceptionnelle des dispositifs innovants pour assurer un minimum de continuité pédagogique. Il a fallu réadapter l'école, l'enseignement, les relations, rassurer les enfants et leurs parents, permettre de garder le lien.

Fallait-il ou pas ouvrir les écoles au 11 mai?

Le Conseil scientifique préconisait la réouverture des écoles et des établissements en septembre. On ignore encore beaucoup de choses de ce virus, cette vague de contamination inquiétante a touché de jeunes enfants, en France, et dans d'autres pays européens. Le gouvernement, en prenant cette décision de rouvrir au 11 mai prends indéniablement le

risque qu'elle soit à l'origine d'une nouvelle vague épidémique. Sans parler de logique capitaliste, il ne doit pas privilégier l'économie à la santé publique. La décision du Conseil exécutif de Corse est rassurante à ce niveau. Le protocole sanitaire très contraint et surtout la situation très

incertaine font que la décision de la CdC est la mieux adaptée. D'autant qu'il ne reste plus qu'un mois et demi d'école, et que l'on connaît l'impossibilité de faire respecter à des enfants les gestes barrières.

Votre regard de nationaliste, comment se remettre d'une telle crise?

Le peuple corse a montré dans cette période difficile qu'il était capable du meilleur. Les petits producteurs ont démontré une capacité d'auto-organisation, de mise en réseaux, on a vu que les circuits courts étaient possibles, de nouvelles façons de consommer sont apparues, consommer «nustrale» et les nombreuses initiatives prises en ce sens n'en sont que plus remarquables, cela va laisser des traces pour l'après. Il faut travailler à ce que cela perdure. Espérer également que les valeurs familiales, le respect manifesté envers la population la plus âgée, la solidarité, resteront ancrées dans notre façon de vivre.

Cela démontre que nous sommes dans le vrai, que les ESA ne révèlent pas de l'utopie, que tendre vers un modèle nous rapprochant de l'autonomie alimentaire est une nécessité. Le tourisme doit être repensé, en Corse mais dans le monde aussi.

Cela donne raison aux territoires, à l'encontre du centralisme de l'État. On a vu le poids prépondérant de la CdC, c'est la preuve que l'autonomie que nous réclamons n'est pas une chimère, mais une nécessité pour répondre aux besoins de notre peuple. Enfin, j'espère qu'à l'issue de cette crise, nous réapprendrons à vivre collectivement, sans oublier l'essentiel, en tenant compte de ce que nous sommes et où nous voulons aller. En passant d'une logique de consommation à une logique de production. Per ammaistrà u nostru destinu.

Pulitica

«La Corse doit accélérer sa transition écologique»

otre île est plongée dans une crise sans précédent, aux conséquences multiples, sanitaires, économiques et sociales, mais aussi environnementales. Votre sentiment sur la Corse d'après?

Avant de parler de la Corse d'après, nous devons établir un premier constat sur les causes qui ont conduit à cette crise inédite, mais prévisible au regard des alertes épidémiques précédentes (grippe aviaire, MERS, Ebola). Nous constatons que de nombreux pays étaient mieux préparer que la France pour lutter contre le virus. La sécurité sanitaire doit être au cœur du projet de société en mobilisant des moyens de surveillance, de détection et de traitement pour lutter contre les prochaines et probables émergences épidémiques. Des investissements importants dans la Santé et la Recherche sont aujourd'hui indispensables afin de relever un défi majeur: résister à l'ère pandémique.

Ce virus n'est-il pas le fruit aussi de nos modes de vie empiriques?

Les scientifiques s'accordent sur les facteurs qui ont contribué à la propagation rapide du virus à l'échelle mondiale. Nous pouvons notamment citer l'augmentation de la démographie, l'urbanisation galopante ou encore l'accroissement du transport de personnes et de marchandises. À cela il faut ajouter l'élevage intensif, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes qui favorisent les contacts entre l'Homme et les animaux, potentiellement porteurs de microbes.

On nous dit qu'il va falloir apprendre à vivre avec le virus. Qu'en pensez-vous?

Les épidémiologistes s'interrogent encore sur la capacité du virus à perdurer dans le temps et à résister aux « beaux jours ». Ce qui est certain c'est qu'il va falloir s'adapter à un accroissement global du risque épidémique. Par exemple, le moustique tigre – vecteur de virus dangereux pour l'Homme – s'est considérablement étendu dans le bassin méditerranéen, en raison du réchauffement

Conseiller Territorial Femu a Corsica, Julien Paolini est Maitre de Conférences à l'Università Pasquale Paoli. Il a notamment travaillé sur l'activité des Euphorbes de Corse pour lutter contre le virus Chikungunya. Il siège entre autres organismes à la Commission du Développement économique de l'Assemblée de Corse, au Conseil d'Administration de l'Office de l'Environnement et de l'Office de Développement agricole et rural de la Corse. C'est dire son implication quasi quotidienne dans ses charges d'élu, pour agir en des domaines qui le passionne, l'environnement, la préservation des terres agricoles, la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique. Il a remporté brillamment l'élection municipale à Petrosu avec son binôme, François Martinetti et ils seront sous peu à la tête de la commune. Il nous livre son sentiment sur la crise et ses conséquences.



climatique. En Corse, les alertes sanitaires et leurs incidences économiques ont été nombreuses dans le règne végétal et

animal: la fièvre catarrhale ovine, le cynips du châtaignier, la Xylella fasdidiosa, ou encore la peste africaine qui menace actuellement les porcs du monde entier.

Quelle adaptation pour quel changement faudra-t-il opérer?

La Corse doit accélérer sa transition écologique en engageant d'importantes réformes pour d'une part, amortir la crise actuelle, et d'autre part, augmenter sa résilience. Pour cela, l'autonomie est la voie à privilégier afin de réguler nos échanges avec l'extérieur en fonction des priorités sanitaires et des enjeux environnementaux. La protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité doit se décliner dans tous les domaines stratégiques. À titre d'exemple, il faut maintenir la diversité génétique des races et variétés traditionnelles dans l'agriculture, car elles sont susceptibles d'être naturellement immunisées contre les infections. Il faut également poursuivre les efforts engagés pour l'accès à l'eau, la limitation des pesticides, la labellisation des produits ou encore la valorisation des espaces naturels. En matière de transport et d'énergie, le développement

de partenariat public-privé, la mise en place d'indicateurs pertinents et d'aides éco-conditionnées doivent permettre de maîtriser les flux et privilégier le juste échange.

Le «Green pass» qu'est-ce que c'est? Pourquoi suscite-t-il tant de débat?

Le «Green Pass» est un passeport sanitaire; son principe consiste à demander à tout individu qui souhaite venir en Corse de réaliser un test moléculaire avant son départ. Les avantages d'un tel certificat sont d'une part, de limiter les risques sanitaires inhérents à la reprise des activités économiques et touristiques durant la saison estivale, et d'autre part, de sécuriser les Corses et les visiteurs en faisant de la Corse une destination confiance. À présent, la mise en œuvre de ce dispositif nécessite de mener une concertation élargie afin de lever les craintes et les contraintes juridiques voire éthiques.

Enfin, en qualité de futur maire de Petrosu, comment avez-vous accompagné les habitants dans cette période de confinement?

À ce jour, nous n'avons pas pu installer le conseil municipal. J'exercerai prochainement la fonction de maire durant trois ans puis François Martinetti prendra la relève jusqu'à la fin du mandat. L'absence d'existence légale, ne nous a pas empêché de faire fabriquer et distribuer des masques lavables et d'assurer la livraison de produits alimentaires et pharmaceutiques. Durant la période estivale, nous serons très vigilants au respect des mesures barrières et de distanciation afin d'assurer la protection des habitants. Nous nous efforcerons également de préparer la rentrée scolaire dans des conditions optimales pour les enfants et les per-

n° 2652 • 14 di maghju 2020 ARRITTI • 5

Salute



Confinement

Le plan de la CdC pour réussir une sortie maîtrisée

Après une première session consacrée à la lutte contre la progression de la pandémie et les mesures d'urgence mises en place pour endiguer la vague qui menaçait de submerger l'île, la Collectivité de Corse a engagé la deuxième phase de son action alors que le confinement de 55 jours a permis d'enrayer la contagion. Mais la sortie du confinement demandera beaucoup de mobilisation et d'intelligence collective.

a Collectivité de Corse est sans doute une des Collectivités Territoriales les plus mobilisées en France pour lutter contre la crise sanitaire du Covid-19. Parce que la Corse a été particulièrement touchée en ayant été un des premiers foyers d'infection répertoriés en France, à Aiacciu, et en subissant encore plus qu'ailleurs des conséquences économiques gravissimes. Les statistiques montrent que la Corse est d'ores et déjà la région la plus impactée. Et les mois qui viennent, habituellement les plus productifs en raison de la saison touristique, vont accentuer mécaniquement l'amplitude statistique de la crise économique à venir.

L'ambition du Conseil Exécutif est de «co-construire avec l'État la stratégie de sortie progressive et maîtrisée du confinement (...) pour l'adapter et la compléter chaque fois que les intérêts propres de la Corse lui paraissent de nature à l'exiger, notamment dans les domaines sanitaire et économique.»

L'efficacité du confinement est avérée. Trois semaines est le «pas de temps» selon lequel un malade développe la maladie, incubation puis symptômes, jusqu'à sa guérison... ou son hospitalisation pour les cas les plus graves. 400

personnes au total pour l'île ont été ainsi hospitalisées, dont une cinquantaine sont décédées malgré les soins prodigués, tandis que quinze autres mouraient en EHPAD avant même d'avoir été prises en charge par l'hôpital. Au début du confinement les urgences accueillaient dix nouveaux malades en situation grave tous le jour; à la fin du confinement, après la troisième « période » de la maladie passée en mettant la société à l'arrêt, les urgences n'accueillaient plus aucun cas nouveau, signe que la circulation du virus a bel et bien été bloquée. L'enjeu du «déconfinement» à venir est qu'ils en soit ainsi de façon définitive, alors que la vie et les échanges reprennent progressivement leur cours normal.

C'est ce même « pas de temps » de trois semaines qui rythmera le plan décidé par la CdC. Après le 11 mai, une première étape est fixée au 23 juin, six semaines après, afin de vérifier que la population *intra muros* sur l'île est bien « Covid free » désormais malgré l'agitation de la vie retrouvée. Commencera alors la « phase deux », celle des échanges avec l'extérieur, et donc de risques nouveaux d'introduire le virus par une visiteur extérieur.

La différence avec le début de la maladie est que ces «cas nouveaux» seront attendus de pied ferme et que tout sera fait pour qu'il n'arrive pas de nouveaux foyers d'infection, ou de façon très limitée, aussitôt détectée, et «tracée» pour exercer la surveillance et l'isolement systématique de tout l'environnement, familial, professionnel ou de voisinage que ce cas nouveau aurait pu infecter à son tour. C'est la force et la fiabilité de cette barrière sanitaire qui permettra ou non d'espérer, pour le cœur de l'été, un semblant de saison touristique apte à «sauver les meubles» de l'économie corse.

Pour la période immédiate à venir, celle de la phase 1 du déconfinement, la plus value apportée par la CdC a consisté à réussir à apporter à la population les moyens de se protéger par elle-même. Tout le monde est sur le pont. La CdC elle même a fait venir à ses frais et par ses propres réseaux cinq millions de masques sur l'île, deux millions début avril qui ont permis de pallier les carences béantes de l'État pour fournir les personnels soignants, notamment dans les EHPAD, et trois millions d'une nouvelle livraison pour équiper la population qui désormais sortira de chez elle

6 • Arritti

quotidiennement; et, au delà de la CdC, des mairies, des organismes comme l'Office public HLM qui a trouvé grâce au mécénat de quoi équiper tous les locataires de son parc, et mille initiatives individuelles et collectives ont fleuri partout en Corse.

Un autre axe de mobilisation est celui des tests généralisés pour détecter d'éventuels porteurs du virus. Ces tests sont des outils dont il faut massifier l'usage afin de ramasser la totalité de ceux qui sont encore porteurs du virus dans les filets du dépistage. Et plus les filets seront étendus, moins le risque sera là qu'un nouveau «cluster local» puisse se déclarer. Et s'il se déclare, il faudra aussitôt remonter au «patient zéro» et faire autour de lui une campagne systématique de détection et d'isolement. Il y a aussi le risque qu'un malade qui s'ignore passe à travers les mailles du filet, et aussi, car ces tests restent limités en performance, que des «faux négatifs» restent dans la nature, contaminés mais non identifiés bien qu'ils aient été testés. Durant six semaines, deux «périodes» de la maladie, cette chasse au virus devra avoir été totale, et la Corse pourra alors se présenter, dans l'ensemble français et pour l'Europe, comme un territoire sans coronavirus, comme une destination totalement «Covid free».

Puis viendra la période cruciale de l'ouverture aux visiteurs, condition sine qua non de la reprise d'une activité touristique. Il n'y aura de touristes prêts à venir en Corse qu'à condition d'être certains qu'ils n'y contracteront pas la maladie. Et le paradoxe est que cette fréquentation extérieure sera évidemment la source de risques nouveaux. Pour les empêcher, ou les limiter au maximum à des cas très marginaux qui ne viendront pas faire s'écrouler l'image générale de «territoire sain» que l'île doit impérativement conserver, la Collectivité de Corse a décidé d'envisager qu'un «green pass» soit demandé à tout visiteur, établissant par une détection réalisée en amont à son domicile, qu'il n'est pas porteur du virus. C'est la nature même d'une île de pouvoir mettre en place une telle précaution, au moment d'embarquer sur un avion ou un ferry, alors que les destinations touristiques continentales, accessibles par tout mode de transport, ne pourront le faire. Et c'est un moyen de se donner le maximum de chances pour que l'image d'une Corse exempte de risque de rebond de la maladie s'installe de façon fiable dans les médias français et européens.

C'est dans ce contexte que la question de réouverture des écoles a été abordée par la Collectivité de Corse, suite à la décision du gouvernement d'y procéder dans toute la France. Tout d'abord en regardant ailleurs, notamment autour de nous en Méditerranée, où la rentrée scolaire a été partout renvoyée à la fin de l'été. Ensuite en prenant l'avis du Conseil scientifique qu'elle a mis su pied avec des spécialistes corses de renom exercant dans plusieurs CHU du continent: avis négatif. Puis en consultant les maires dont le territoire accueille des établissements scolaires: avis très majoritairement négatifs là encore. D'où la décision de se prononcer pour un report de la rentrée scolaire en septembre, et pour appuyer tous les élus qui en décideront ainsi sur l'île.

La Collectivité de Corse, «institution garante des intérêts matériels et moraux de la Corse et de son peuple», fait en sorte de peser sur la gestion de la crise sanitaire que nous traversons, en bonne coopération avec les services de l'État, et en prenant toute sa place dans les décisions et les dispositifs à mettre en place pour donner aux Corses et à la Corse la possibilité de sortir les moins meurtris possibles par l'épidémie qui s'est répandue dans le monde entier. Le 23 juin commencera la «phase trois» de la lutte contre la pandémie et ses effets sur l'île.

L'Assemblée de Corse délibérera alors sur la base d'un nouveau rapport de l'Exécutif, et des données que ses services auront rassemblées pour évaluer le degré de réussite de la «phase deux» qui commence.

Sera alors venu, si tout va comme on l'espère, le temps du «plan de relance (qui) devra nécessairement prendre en compte les éléments pour opérer les changements en profondeur de l'appareil productif, notamment en favorisant les projets d'investissement dans les domaines du numérique, de la santé et du développement durable dans l'île (...) Il faut préparer dès à présent la stratégie d'investissement car les secteurs du sanitaire, des circuits courts agroalimentaires, la transition du secteur touristique et l'autonomie numérique nécessitent de mobiliser des crédits au plus tôt pour contrecarrer le choc systémique.» François Alfonsi.

Stratégie du « déconfinement »

Femu a Corsica prône la territorialité

anque de pragmatisme et d'efficacité, centralisme exacerbé, tergiversations, confusion, incertitudes, manque de moyens de protection, absence de tests et de traitement, la liste des reproches est longue des ratés de l'État pour lutter contre la crise Covid-19! Femu a Corsica a fait part à la presse de ses propositions pour une stratégie du déconfinement le 6 mai dernier.

Dénonçant «le caractère impréparé, risqué et aléatoire de la parole présidentielle et gouvernementale» le parti nationaliste cible les recommandations autoritaires sans les moyens nécessaires, la responsabilité mise sur les populations et les maires, notamment concernant la réouverture des écoles, alors que «le seul terrain pratique et opérationnel du combat contre ce virus est celui du territoire géographiquement, démographiquement et sociologiquement pertinent.»

Femu a Corsica prône la «territorialité» avec la mise en place d'un Comité territorial réunissant les différents niveaux de Collectivité et l'État, ainsi que des experts, co-présidé par le préfet et le Président du Conseil exécutif; la montée en puissance des tests par une planification par zone infra-territoriale sur 5 semaines, à raison de 5000 tests par jour, pratiqués sur toute la population afin de permettre «une reprise de vie sociale»; le report de la rentrée scolaire en septembre et la dotation en masques de l'ensemble des Corses. De même, «toute personne voulant se rendre dans l'île doit préalablement avoir été testée et doit présenter un certificat de test.»

«L'hyper-spécialisation de la Corse, liée au tourisme et la faiblesse du marché local endogène créé un effet domino plus étendu et plus rapide qu'ailleurs » explique le parti de Jean Félix Acquaviva qui craint l'absence de saison touristique et la violence de la crise économique.

Il réclame des exonérations de charges sociales et fiscales sur 24 mois; des prêts de trésorerie à taux 0 remboursables sur 10 ans avec report à 18 mois des premières échéances; un allongement du chômage partiel à 12 mois avec prise en compte totale.

Femu exhorte élus et Conseil exécutif de l'île à faire preuve de courage et de responsabilité tant sur le plan sanitaire que sur les mesures urgentes et indispensables à obtenir de l'État pour éviter le pire. «Les semaines futures commandent à la plus grande vigilance... Nous appelons les Corses à rester unis et solidaires face à l'adversité. »

n° 2652 • 14 di maghju 2020 ARRITTI • 7



Retour sur le rapport « Vince contr'à u Covid-19 »

La Collectivité de Corse sur le front

Le 24 avril dernier, après six semaines de confinement et de paralysie de la vie économique, l'Assemblée de Corse a adopté le rapport «Vince contr'à u Covid-19» présenté par le président du Conseil Exécutif Gilles Simeoni. C'est par la force de son engagement quotidien auprès des Corses que la Collectivité de Corse a pris sa place dans le dispositif de lutte contre la pandémie du coronavirus et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques.

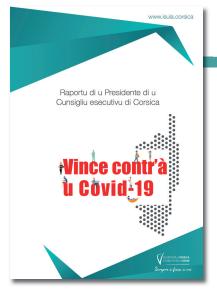
Six semaines d'un engagement total, auprès de tous, malades, publics fragiles, soignants, acteurs économiques, commerces ou exploitants agricoles. La Collectivité fait face à toutes les urgences. Et c'est bien grâce à cet engagement de l'ensemble de la majorité, et particulièrement de l'Exécutif de Corse, mais aussi de nombre d'acteurs de terrain, que la Corse a résisté face à la première «vague» de l'épidémie, sans que soient menacés les fondements de son système de santé pourtant réputé fragile.

ur le front sanitaire. Dès février, pressentant que «la crise du coronavirus allait avoir des conséquences majeures», le Conseil Exécutif de Corse a mobilisé ses 4.500 agents pour que l'institution soit présente aux côtés de tous les Corses touchés par l'épidémie.

Le 3 mars, les hôpitaux insulaires ont enregistré leurs premiers décès, le 11 mars, l'OMS déclarait la situation de pandémie mondiale, et, au moment du déclenchement du confinement en France, le 17 mars, le «plan de continuité de l'activité» de la CdC a été opérationnel: protection sanitaire des personnels, sécurité des lieux publics dépendant de la CdC, continuité du service public et des missions essentielles telles que l'entretien des infrastructures, l'action sociale, les paiements aux tiers, la prise en charge des situations d'urgence, la continuité de l'exercice des missions exercées dans l'intérêt des publics les plus fragiles, etc.

L'aspect sanitaire a été la première priorité, pour suppléer et faire pression sur un État qui détient les leviers des décisions. Principal front celui des traitements proposés, par une mobilisation avec l'ensemble du corps médical insulaire, pressant l'État de faire en sorte que la Corse soit territoire d'expérimentation du traitement par hydrochloroquine selon les préconisations de l'Institut Hospitalier Universitaire du Dr Raoult à Marseille. L'Etat est resté sourd aux sollicitations venues de toute la France pour la généralisation de ce traitement, mais la Corse sera quand même territoire d'expérimentation dans le cadre des campagnes d'évaluation menée par le Ministère de la Santé.

Autre carence de l'État que la CdC a



participé à résorber: les masques et matériels de protection, jusqu'à mobiliser ses propres laboratoires d'analyses, qui effectuent habituellement le contrôle de la qualité des eaux potables, pour fabriquer du gel hydro-alcoolique au rythme de 300 litres par jour.

Avec l'aide de la diaspora, et notamment d'un opérateur corse exerçant en Chine, la CdC a réussi à concrétiser un marché d'importation de deux millions de masques, dont plus de la moitié ont été livrés mi-avril, au moment le plus crucial de la pénurie au niveau des services de l'État. Le stock approvisionné par la CdC permettra de faire face à plusieurs mois de besoin des milieux hospitaliers. Mais il faudra encore faire davantage: les seuls besoins pour fournir les personnels de la CdC sont estimés à 188.000 masques par mois.

Moins «médiatiques» que la question des masques, mais tout aussi néces-

Le rapport «Vince contr'à u Covid-19 » présenté par le président du Conseil Exécutif Gilles Simeoni le 24 avril dernier.

saires, ont été les mesures d'accompagnement social mises en place comme «Aiutu in casa» qui permet aux foyers ne pouvant faire face à une échéance de loyer ou EDF de bénéficier d'une aide ponctuelle de 150 €, d'aider les établissements scolaires à donner les outils informatiques, nécessaires pour ne pas décrocher, aux élèves les plus démunis, d'accorder une prime exceptionnelle de 1.200 € aux stagiaires en formation dans les filières médico-sociales, très impliquées pour aider leurs établissements d'accueil au plus fort moment de la crise, ainsi qu'aux internes des hôpitaux.

Sur le front économique. Les inquiétudes sont grandes pour l'économie. En France, 32 % de la richesse n'était plus produite chaque jour de confinement, chaque mois 3% de déficit annuel de PIB. Mais, dans le contexte de l'économie corse, les impacts vont plus loin, particulièrement pour les secteurs du tourisme et des transports, qui emploient 56% des salariés insulaires, et qui sont impactés à 80%. L'arrêt total des activités du bâtiment a impacté 20% des emplois sur l'île. Dans l'agro-alimentaire, les carnets de commande ont chuté de 90% pendant que les stocks ont gonflé de 30% du fait des invendus.

Pour le tourisme, on comptait au 5 avril 5 % des établissements ouverts, et 83 % de demandes de report, et le plus souvent d'annulation, des réservations pour la saison à venir.

Face à ce cataclysme économique



annoncé, la CdC a engagé immédiatement un plan de 30 M€ pour proposer des solutions complémentaires là où les mesures générales décidées par l'État (chômage partiel, report d'impôts et de charges, etc., presque 400 millions d'euros pour la Corse selon le 1er ministre en visio-conférence avec les élus corses le 22 avril dernier) ne suffisent pas.

Certaines démarches ont consisté à coordonner les acteurs économiques pour qu'ils organisent l'entraide. Ainsi, les Grandes et Moyennes Surfaces ont été engagées à donner la meilleure place aux produits agricoles corses dans leurs rayons. Les industriels de la filière laitière ont cessé toute importation de lait pour pouvoir absorber la production des producteurs fermiers qui ne peuvent plus écouler leur marchandise, car leurs clients, souvent des restaurateurs, sont fermés. La CdC a pris en charge les écarts de prix que ce dispositif générait.

Pour les viticulteurs, la production 2019 restera largement invendue pour cause d'absence de débouchés cet été. La CdC les aidera à s'équiper de nouvelles cuves pour pouvoir faire face aux besoins des vendanges 2020, et pouvoir stocker leur production pour l'écouler les années suivantes.

Le marché des agneaux et cabris s'est effondré avec l'annulation des festivités de Pâques: la Collectivité de Corse s'est portée acquéreur d'une partie de la production. Les pêcheurs, dont la production trouve ses plus grands débouchés dans la restauration, sont nombreux à laisser leur embarcation à terre: ils seront aidés à hauteur de 30% de leur chiffre d'affaire perdu.

Les titulaires des marchés des lignes de transport interrompues pour raison de confinement seront quand même défrayés à hauteur de 50% des conventions passées pour assurer leur trafic.

Voilà plusieurs exemples de ce que la

CdC a pu apporter, en complément des aides d'État pour faire en sorte que le tissu économique de la Corse ne soit pas détruit par la période actuelle. Il reste beaucoup à faire car la crise économique ne fait que commencer, et nul ne sait si le retour à la normale pourra véritablement intervenir pour des activités telles que le tourisme avant la fin de la saison.

La relance de l'économie est conditionnée par un redémarrage de la demande. Mais cela sera fait au rythme des progrès sur le plan sanitaire, sans garantie sur les délais. Encore faudra-til faire en sorte que les consommateurs trouvent des producteurs encore capables de leur proposer des produits. C'est une stratégie coordonnée structuration de l'offre/relance de la demande qu'il faut organiser, malgré les incertitudes puisque le risque existe d'une seconde vague épidémique qui remettrait encore tout en cause si elle intervenait.

Et cette reconstruction de l'économie corse devra être aussi l'occasion de la réorienter, pour qu'elle soit plus résiliente au plan écologique et social, pour qu'elle veille à relocaliser la production, pour assurer aussi la transition numérique.

Le rapport conclut: «la crise qui vient doit inciter l'ensemble des acteurs à surmonter les blocages actuels et à initier une nouvelle voie, confirmant irréversiblement le caractère pionnier et massif de l'engagement de l'île dans la révolution écologique.»

S'y ajoute, le «Plan de sortie progressive et maîtrisée du confinement pour la Corse» adopté le 7 mai dernier, qui propose, tout en restant très vigilant sur l'enjeu sanitaire, d'ouvrir la possibilité d'une saison touristique sur laquelle repose les frêles équilibres des secteurs clés de l'économie insulaire (lire en pages 6 et 7). **François Alfonsi.**

*présenté dans notre numéro 2650.

Un budget très impacté par la crise

e rapport de l'Exécutif a fait également un point détaillé des impacts budgétaires de la crise pour la Collectivité de Corse. Car la CdC dispose de plusieurs ressources conséquentes dont le rendement dépend de l'activité économique.

Il s'agit tout d'abord de la taxe sur les transports: toutes les liaisons entre la Corse et l'extérieur étant interrompues, cette recette disparaît mécaniquement. Autre ressource affectée : les taxes sur les ventes de tabac qui sont pour beaucoup liées à l'activité touristique. Idem pour la taxe TICPE (ex-TIPP) fondée sur la vente des carburants, et quelques autres produits fiscaux plus faibles en montant. Malgré des ratios de solvabilité rétablis après quatre années de rigueur budgétaire qui ont permis de redresser les finances de la Collectivité, l'impact sera sévère d'autant que la crise risque d'accroître la charge des emprunts toxiques légués par l'ancienne mandature au gré des variations des taux de change avec le franc suisse dont l'évolution va devenir probablement erratique, faisant flamber encore les taux d'intérêt de cette dette et donc la charge sur le budget de fonctionnement, amputant d'autant l'épargne brute dégagée par le Collectivité de Corse dans ses comptes

Les pertes de recettes attendues iront donc de 86 millions d'euros à 115 M€, selon le scénario, optimiste (crise concentrée sur 2020) ou pessimiste (redémarrage demandant plusieurs années).

S'y ajoute aussi un vieux contentieux Corsica Ferries, datant d'un vingtaine d'années, très lourd financièrement, dont la facture finale, pouvant aller jusqu'à 85 millions d'euros, sera à honorer dans les mois à venir.

Si la CdC garde des mages de manœuvres dans un tel contexte c'est grâce à l'orientation politique d'une grande rigueur mise en place dès 2015, qui a commencé à porter ses fruits. Fort heureusement, car sans cela il n'aurait pas été possible de faire face à l'heure du coronavirus.

Les nationalistes sont coalisés et majoritaires «absolus» à la CdC. Ils touchent les limites de leur succès électoral par rapport à leur mission de sauvetage de leur Peuple menacé de disparition par l'État français, 230 ans après sa victoire de Ponte Novu.

Un outil efficace pour sauver Peuple et Terre

par Max Simeoni

L'État français inflige une politique niant l'existence du Peuple Corse pour disposer à sa guise du territoire conquis par les armes et de ses habitants. C'est une forme de colonialisme par assimilation possible envers une communauté historique peu nombreuse et non loin de ses côtes.

Une politique constante avec 95 ans de loi Douanière de 1818 à 1913 qui coupe tous les autres échanges surtout avec la péninsule italique pour l'enchaîner à la rive sud de la France et tarir ses ressources, vignes et oliviers, perçues comme concurrentes. Elle appauvrit l'île puis l'utilise comme un réservoir d'hommes pour ses guerres et son Empire colonial. Le constat est effrayant: en 1960 l'île n'a plus que 160.000 habitants. Ce crime se camoufle derrière une propagande mensongère qui postule que la Corse est pauvre naturellement, que les Corses l'ont abandonnée pour être gardiens de prisons, de musées, douaniers, sergents et quand ils réussissent, c'est grâce à la générosité et à la grandeur de la France. En 1960, à la signature des

La coalition
natios gâche
peut-être une
chance de rendre
irréversible
l'avancée vers
l'autonomie
interne, la
possibilité de
légiférer et
réglementer.
Elle essuiera les
plâtres d'une
gestion
impossible.

Accords d'Evian, elle a perdu l'Algérie sa dernière colonie et elle est impliquée dans les débuts de la Construction Européenne qui impose suite à ses guerres désastreuses la nécessité d'une Europe unie. Mais son État, qui demeure jacobin, pour rentabiliser l'île à son profit et engranger des devises, la voue à un tout tourisme avec le slogan qu'il est le moteur de son développement. Mieux, la Datar veut un projet de développement touristique aussi rapide que massif supprimant ce qui reste du Peuple, avoir les mains libres et renouveler le peuplement en faisant venir 70.000 employés encadrant plus de 200.000 lits à construire en 10 ans. Une duplicité et un cynisme camouflant un génocide réel. La vérité surgira quand fût dévoilé en 1971 le rapport de *l'Hudson Institut* que la Datar voulait garder secret. Les grandes Compagnies financières informées par l'État avaient pris des options sur tous les sites littoraux, une carte reprise récemment dans Arritti avait été publiée dans le premier *Autonomia* de l'ARC de 1974.

Je reviens avec insistance sur les mécanismes du colonialisme des jacobins «républicains» car si on ne sait pas, si on oublie d'où il a démarré et comment il agit suivant les circonstances, on se laisse prendre par la pression des besoins immédiats qu'on ne peut pas résoudre.

Le comportement des natios est, vu sous cet angle, parfaitement démonstratif. Ils ont acquis la majorité «absolue» à la CdC, ce énième statut spécial insuffisant parce que le système électoral de la Ve République était devenu obsolète, les partis de droite et de gauche fragmentés et les cohabitations avaient pris le relais du «régimes des partis» que dénonçait De Gaulle. Et qu'est-ce qu'ils en font de cette majorité? Une foire d'empoigne où leur coalition n'est qu'un bouillon de culture, de Nomenclatures coalisées en vue d'une course aux mandats entre elles et en interne d'elles. Une pandémie électo-

La coalition natios gâche peutêtre ainsi une chance de rendre irréversible l'avancée vers l'autonomie interne, la possibilité de légiférer et réglementer. Elle ne peut pas donner l'exemple d'un mouvement démocratique au sein du Peuple Corse, ni gagner sa confiance pour faire entendre raison aux jacobins parisiens. Elle essuiera les plâtres d'une gestion impossible. Les autonomistes de la coalition sont les plus responsables quand ils sont incapables de réaliser leur fusion décidée à l'unanimité au congrès de 2017 quelques semaines avant l'élection de l'Assemblée de Corse. C'est le premier symptôme du virus électoraliste.

Le parti démocratique est l'outil de l'émancipation du Peuple. La colère de la violence n'est pas adaptée. Elle sert à l'État pour refuser et pour manœuvrer les «Nomenclaturés» les uns contre les autres, clandestins ou pas, pour les manipuler.

De ce parti démocratique, il faut retenir que le pouvoir politique appartient à sa base implantée dans les Pieves et qu'elle s'exprime dans des AG où le Règlement Intérieur prévoit tout pour permettre des choix d'orientations après des débats clairs, que l'AG élit l'Exécutif sur un programme pour appliquer les orientations d'AG. L'instance permanente de coordination entre deux AG est composée de 2 ou 3 militants désignés par chaque piève.

En gros, ce principe d'un parti démocratique au sein du Peuple, une organisation d'intelligence collective pour obtenir l'autonomie pleine et entière, est une urgence historique, la priorité pour le sauvetage de notre Peuple. La suite détaillera cet outil à créer et la manière d'y parvenir à partir de la pagaille électoraliste qui fait rage. Selon moi en toute conviction et en toute humilité.

ARRITTI

Ritruvate u giurnale nant'à internet : www.arritti.corsica

ARRITTI manda ssu cantu à quellu à u quale hè indirizzatu... u Statu francese, da ch'ellu possi sente e brame di u pòpulu corsu. Venerà u ghiornu induve

parleremu da fiume à fiume...

Golu

di G.T. Rocchi è F.Travaglini

onte Cintu mi dà è friscura è purezza Falgu salti saltendu da teppa à cutalone Sò u fiume sò Golu di fole è di passione Ma pocu à tè ti preme o Senna à tè fiumone

Trà sciappali è strittoni sboccu in la Scala Santa Quassù l'altagna in volu quaiò a pescia lesta Ci si colla in Niolu à pregà o fà festa Ma pocu à tè ti preme o Senna a mo gesta

I mo ponti in un tempu Ponte Altu è Ponte Novu Purtavanu i passi di i mo figliuloni I toi ci sò ghjunti cun fucili è cannoni Ma pocu à tè ti preme sò ne portu u dolu

E meie e fiumare sbarsanu u so lagnu In una foce turchina mare Mediterraniu Ci si pesa u sole cum'è à u primu ghjornu Ma pocu à tè ti preme o Senna u mo sonniu

U mo sonniu hè di corre da Monte Cintu à mare Cantendu a canzone di chì m'hà fattu fiume S'ellu ci hè un dumane di pace à meze sciume Parlà ne inseme o Senna parlà ne fiume à fiume

« Il n'existe pas de solution clefs en main de nature à garantir le dénouement immédiat d'un problème complexe, conflictuel, qui plonge ses racines dans l'histoire et au surplus véhicule des enjeux dépassant largement le cadre des seules relations entre la Corse et l'État » expliquait Edmond Simeoni dans le magazine Confluences Méditerranée en janvier 2011. Il répondait à une interview dans le contexte du processus de Matignon mené par Lionel Jospin. Edmond prônait les vertus du « dialogue vrai », mais la décennie qui s'est déroulée depuis cette interview malheureusement nous démontre que ses bases ne sont toujours pas réellement jetées. Et pourtant, c'est la seule voie possible. Puissions-nous être habités par la foi inébranlable qui a guidé tout au long de sa vie le père du nationalisme contemporain.

Le dialogue vrai

otre conception du peuple corse repose sur le volontarisme et le droit du sol, et non sur le droit du sang. C'est une dimension essentielle, qui reflète à la fois une volonté de prendre en compte l'histoire (la Corse est et demeurera terre de brassage et d'accueil) et le choix déterminé d'enraciner notre revendication dans le progressisme et l'ouverture, en rejetant totalement toute conception fermée ou sectaire de l'identité. Il reste que la notion de «Peuple corse» a une forte valeur symbolique pour les deux parties: la France parce qu'historiquement le peuple, la nation et l'État sont indissociablement liés, et de façon quasi-mystique, les nationalistes corses parce que leur action se situe dans le fil historique, millénaire, de la lutte de ce petit peuple pour son droit à l'existence et à la dignité. Il faut, pour résoudre le problème, le dédramatiser et être pragmatique: l'avenir de l'île pas plus que celui de la France n'est suspendu à cette reconnaissance ou à son refus. Par contre, les deux partenaires sont concernés par la définition et l'application d'une politique qui instaure la paix et reconnaisse l'identité spécifique de l'île. Le processus de Matignon y prépare et c'est l'essentiel. Très rapidement, quand les résultats bénéfiques de la nouvelle politique seront avérés, quand l'État aura approfondi son processus de décentralisation en métropole, les

deux partenaires seront rassurés

quant au respect des engagements réciproques. Le problème pourrait être alors posé à nouveau, en abordant aussi des dimensions plus techniques, permettant de combiner citoyenneté régionale et citoyenneté française, mais également européenne.

(...) Certains érigent l'égalité abstraite - et l'unité - formelle - en dogmes intangibles. Ils défendent pourtant une citadelle vide: l'égalité n'est pas l'uniformité, et l'unité de la République est à géométrie variable. La citovenneté française voisine déjà avec une citoyenneté néo-calédonienne. Le premier statut d'Autonomie interne de la Polynésie remonte à 1984; les spécificités juridiques applicables en Alsace sont héritées d'un passé bien plus lointain encore. Le futur statut de la Corse prévoit que la Collectivité territoriale de Corse se voie conférer un pouvoir d'adaptation, exercé sous le contrôle du Parlement national. Au terme d'une phase d'expérimentation, mise à profit pour faire l'apprentissage de ces nouvelles compétences et enraciner définitivement la paix civile, il est prévu que ce pouvoir d'adaptation soit définitivement conféré à la Collectivité de Corse. Je ne vois là rien que de très banal au regard de ce qui est déjà, et depuis fort longtemps, le droit commun de la plupart des régions d'Europe. C'est en fait le pari de l'intelligence, de l'espoir et de la responsabilité. Je suis persuadé qu'il sera gagné. »



PATRICIA BORNÉAT SASU au capital de 1 500 € Siège social : 2 Boulevard Fred Scamaroni 20220 L'ÎLE-ROUSSE RCS de BASTIA 844 405 431

L'assemblée générale extraordinaire du 04/05/2020 a décidé à compter du 04/05/2020 de :

- Transférer le siège social de la société Route de Pietramaggiore, Castelli de la Mora chez Bornéat, 20260 CALVI.
- Modifier l'objet social anciennement : L'acquisition et la gestion de parts ou actions sociales, la prise de participations dans toutes sociétés créées ou à créer et notamment dans les sociétés d'huissiers de justice. Et plus généralement, toues opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Qui devient : Fournir à tout particulier et à toute entreprise professionnelle, des consultations juridiques sur place ou en tout autre lieu, mettre en relation des particuliers ou entreprises professionnelles, pour les besoins juridiques de leurs activités, être apporteur d'affaires entre différents clients, faire l'acquisition et la gestion de parts ou actions sociales, prise de participations dans toutes sociétés créées ou à créer, et notamment dans des sociétés à caractère juridique.

Et plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

. L'article 2 & 4 ajout article 3Bis des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BASTIA

Bornéat Patricia, Présidente



A vostra publicità quì

Votre publicité ici

Ange Giovannini 06 81 54 73 98

Abbunàtevi!

55 € un annu/un an
34 € sei mesi/six mois
82 € u stranieru/étranger

ARRITTI

5 Bd H. de Montera 20200 Bastia Tél.: 09 65 32 16 90 Fax: 04 95 31 64 90 arritti2@wanadoo.fr www.arritti.corsica

Casata è Nome (nom et prénom) Indirizzu (adresse)

Telefonu (téléphone)

Mel

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÊL. 0965321690 • TÊL./FAX 0495316490 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 0623294663 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0422C82046 • ISSN 1262

Attualità, suciale, salute, pulitica...

U vostru settimanale hè nant'à internet



www.arritti.corsica